



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 24335

Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences « papy-boom » pour l'économie française. Malgré un taux de natalité plus élevé que nos partenaires européens, la France vieillit. Et cela a une influence directe sur nos finances publiques. En effet, une étude récente relayée de l'agence de notation Standard et Poor's relayée par la presse hebdomadaire, montre que le « papy-boom » pourrait mécaniquement propulser la dette publique de la France à 228 % du PIB en 2050 et son déficit à 14,8 % du PIB. Nos aînés vivent fort heureusement de plus en plus longtemps. L'espérance de vie des Françaises atteindra 89 ans en 2050 et celle des Français 83,8 ans, contre 84,8 et 78,4 en 2012. En 2050, les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront en France 42 % de la population, contre 25 % aujourd'hui. La proportion des plus de 75 ans aura doublé à cette date et s'élèvera à 16 %. Ceci veut dire des problèmes gigantesques en matière de financement public des retraites et des dépenses de santé et de dépendance, la consommation médicale d'une personne de 70 ans étant quatre fois supérieure à celle d'une personne de 20 ans. Et le choc pour les finances publiques que constitue le vieillissement de la population s'annonce sans commune mesure avec celui provoqué par la crise des *subprimes* de 2008. Les menus efforts de réduction des dépenses promis par le Gouvernement et présentés comme historiques et décisifs, apparaissent de ce fait totalement dérisoires. Or, sans ajustement majeur, les dépenses publiques pourraient atteindre 65 % du PIB en 2050, soit 9 points de plus qu'aujourd'hui. Toujours selon la même étude, l'autre conséquence serait la dégringolade programmée de la note de notre dette. De AA+ aujourd'hui, la France passerait à A en 2020, BBB en 2030 avant de tomber dans la catégorie "spéculative" en 2050. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend entreprendre afin de préparer l'avenir de notre pays et de laisser un héritage acceptable et gérable aux générations qui nous succéderont.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24335

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4056

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)